



Prof. Reto Camponovo
Président du Jury du Prix Solaire Suisse,
HES-SO Genève, HEPIA
CH-1202 Genève/GE

Préface 34^e Prix Solaire Suisse 2024

Nous voici à la 34^e édition du Prix Solaire Suisse avec passablement de dossiers reçus. Je remercie d'emblée toutes les personnes qui ont déposé leur candidature ; qu'elles aient été primées ou pas, leurs réalisations montrent le chemin à suivre.

Toute personne, entreprise, collectivité, institution, peut soumettre un « projet solaire » réalisé sur le territoire national, dans le respect de la procédure en vigueur. Le Prix Solaire Suisse se décline en quatre catégories : les personnalités/institutions, les bâtiments neufs, les rénovations et les installations.

Tous les dossiers reçus doivent préalablement passer à travers le filtre de plusieurs critères exigeants avant de pouvoir être candidats au Prix Solaire. Du fait de la constante évolution des techniques solaires ainsi que des techniques de construction, les critères sont régulièrement actualisés, tout en conservant leur caractère rigoureux. C'est cette rigueur omniprésente qui fait la notoriété du Prix Solaire Suisse largement au-delà des frontières nationales.

Chaque postulation doit notamment indiquer, selon qu'il s'agit de bâtiments rénovés ou de nouvelles constructions, la consommation d'énergie avant/après, les valeurs U (W/m^2K) d'isolation, la production effective d'énergie solaire, la part d'autoconsommation. Ces valeurs doivent impérativement être issues de documents officiels sur la base de mesures réelles.

Ensuite, la Commission technique, composée de plus de 10 spécialistes, vérifie soigneusement la conformité de chaque dossier qui va pouvoir être soumis au Jury. Ce dernier siège et attribue les prix et diplômes qui vont être remis aux lauréat-e-s lors d'une cérémonie publique qui est organisée à l'automne et qui cette année se tiendra à Schwyz.

De plus, la qualification au Prix Solaire Suisse donne lieu automatiquement à la participation au Prix Solaire Européen ainsi que, pour les plus performants, au prix pour les Bâtiments à

Énergie Positive (BEP) et au Norman Foster Solar Award (NFSA) qui distingue les BEP les plus réussis du point de vue de l'intégration architecturale.

Cette année les performances d'ensemble des projets présentés se situent dans une gamme relativement équilibrée, sans qu'il y ait des propositions particulièrement émergentes, ce qui explique le nombre relativement restreint de prix attribués. Conformément à la réputation du Prix Solaire Suisse, le Jury a privilégié la qualité plutôt que la quantité. C'est ainsi que la quasi-totalité des projets lauréats se distinguent par une intégration particulièrement soignée des panneaux solaires au bâti, même pour des constructions plus que centenaires, ce qui contribue à l'élégance du bâtiment lui-même. Une mise en œuvre intégrée couvrant l'entier de la toiture favorise également une meilleure perception du point de vue paysager comme par exemple la toiture de l'église réformée à Trin ou encore la maison engadinoise à La Punt Chamues-ch, tous deux situés dans le canton des Grisons.

«Presque tous les projets primés se distinguent par une intégration particulièrement soignée des panneaux solaires dans la structure du bâtiment, même pour les bâtiments plus que centenaires.»

Cette année deux Prix ont été attribués dans la catégorie Personnalités/Institutions. Un Prix pour la Société Suisse pour l'Energie Solaire (SSES) ; une association très active, accessible et spécialement ouverte au grand public et à la jeunesse, qui mérite d'être mieux connue. J'invite toute personne à se rendre sans hésiter sur le site de la SSES et de commencer par

la lecture de l'article de Jean-Marc Suter rédigé à l'occasion des 50 ans de l'association qui se fêtent cette année.

Un Prix a aussi été attribué à Peter Schibli, personne visionnaire et pionnière de l'énergie solaire depuis plus de 40 ans et qui continue à mettre toute son énergie dans la promotion de l'énergie solaire.

Mes remerciements les plus solaires vont aussi à toutes les personnes et partenaires qui permettent à l'Agence Solaire Suisse de persévérer dans ses actions en faveur de l'énergie solaire, dont le Prix Solaire Suisse, le Prix BEP et le Norman Foster Solar Award en sont certainement les plus visibles, même au niveau international. Ceci est aussi rendu possible grâce à l'importante implication des membres bénévoles de la Commission technique, des collaboratrices et collaborateurs de l'Agence Solaire Suisse et de son Directeur, l'infatigable Gallus Cadonau.